

## Compte rendu du conseil d'école du 25 Octobre 2012 - 18H30

En préambule, lors du tour de table de présentation, M. GUIGNARD, qui remplace le DDEN affecté à l'école, M. CARAMIGEAS, expose le rôle de l'association des DDEN.

### Présentation de l'ordre du jour :

1. Point sur les effectifs ;
2. Étude du nouveau règlement intérieur ;
3. Point sur les locaux ;
4. Actions prévues dans le cadre du nouveau projet d'école 2012-2016 ;
5. Questions diverses.

#### 1. Point sur les effectifs actuels

Actuellement, l'effectif de l'école est de 119 élèves répartis comme suit :

- TPS / PS / MS : 29 élèves.
- GS / CP : 25 élèves.
- CE1 : 24 élèves.
- CE2/CM1 : 21 élèves.
- CM1 /CM2 : 20 élèves.

Il peut varier en fonction des venues et départs de quelques enfants de la communauté dite « des gens du voyage »

#### 2. Présentation du règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été présenté. L'accent a été mis sur les modifications réalisées :

- Les activités proposées sur le temps scolaire sont obligatoires.
- Prévenir l'école maternelle en cas d'indisponibilité d'être à 16 h45 à la sortie. Dans ce cas, l'élève sera confié à la garderie. *(Le tarif appliqué est alors celui de la journée exceptionnelle, selon délibération de l'année, soit pour cette année 5€60)*
- L'absentéisme non justifié est signalé à la DDSEN *(Direction départementale des services de l'éducation nationale)*
- La mise en place de l'aide personnalisée et des PAI.

Le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité. Il sera diffusé auprès des familles qui seront invités à le parapher et à le respecter.

#### 3. Point sur les locaux:

Mme LIAIGRE signale que les travaux demandés auprès du service scolaire sont toujours réalisés rapidement dès qu'il y a un jour sans école (le mercredi) : travaux de plomberie, électricité, informatique, ... Elle en remercie la municipalité.

Toutefois, elle note qu'une grosse fuite se situant au niveau de la salle des maîtres, dure depuis plusieurs années et détériore le revêtement mural et sans doute les murs, puis descend pour faire un écoulement au sol. Une nouvelle fuite est apparue également dans la classe de GS/CP, lors des dernières grosses pluies, ainsi qu'à la cantine.

Dans la cour de maternelle, une grosse flaque eau+boue stagne au niveau du pied du Tilleul, serait-il possible d'assainir cette zone ? Les parents notent qu'il y a toujours la dangerosité des racines d'arbres qui font lever le goudron.

En maternelle, les enseignants et parents souhaiteraient, conjointement, un robinet poussoir réglé pour éviter les gaspillages et projections d'eau (actuellement le débit est inadapté, trop fort).

Des jeux au sol sont demandés dans les deux cours si possible ; ceux qui ont été réalisés il y a quelques années sont de trop petites tailles, même un enfant de maternelle ne peut poser son pied dedans et se sont estompés.

Les parents d'élèves demandent l'installation de deux buts en primaire, dans l'herbe. Mme HERVE suggère à Mme LIAIGRE d'intégrer cette demande à celle des investissements pour l'année prochaine.

#### **4. Actions prévues dans le cadre du nouveau projet d'école 2012-2016**

Mme LIAIGRE informe le conseil d'école que dans le cadre de la refonte actuelle de l'école, il sera amené à se réunir à nouveau pour la validation d'un avenant au projet d'école qui doit tout d'abord être soumis à l'inspecteur en novembre.

Toutefois, à ce jour les trois axes de réflexion de cet avenant sont présentés ainsi que cinq actions réfléchies dans ce sens par l'équipe pédagogique .

**Axe 1 :**« *Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle, prioritairement les compétences 1 et 3 du socle* »

**Fiche action n° 2 :** *Enrichissement du lexique.*

**Fiche action n° 5 :** *Un projet d'école centré sur la géométrie.*

**Fiche action n° 4 :** *Mise en œuvre d'une dimension européenne à l'école.*

**Axe 2 :**« *Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun* »

**Fiche action n° 1 :** *Harmonisation du fonctionnement de l'école pour une prise en compte individuelle des élèves.*

**Fiche action n° 3 :** *Ouverture culturelle.* Facilité par la contribution municipale de 9 euros/enfant en « milieu local » et 8 euros/enfant en PCTS (projet culturel technologique et sportif), et par la participation de l'ensemble des classes à l'opération « école et cinéma » et au « prix des incorruptibles ».

**Axe 3 :**« *Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages CM2/6ème pour conforter le parcours de l'élève et l'École du socle* » (fil commun collège et écoles de secteur: Pompaire, Montgazon, La Mara, J. Prévert, Le Tallud, Gutenberg)

#### **5. Questions diverses**

Les parents ont soumis leurs questions au fur et à mesure des débats concernant les locaux.

Les dates des prochains conseils d'école sont arrêtées ce jour comme suit :

- Mardi 11 /12/2012
- Mardi 12 /03/2013
- Mardi 11 /06/2013

Les débats sont clos à 19H45.

La présidente et secrétaire de séance,  
Mme Catherine LIAIGRE